L'Orient - Le Jour

Jeudi 20 juin 2019

P.H.B.

La commission démarre l'examen des budgets des institutions publiques

La commission parlementaire des Finances et du Budget a pratiquement achevé l'étude des articles législatifs du projet de loi de finances pour l'année en cours et entamé hier soir l'examen des budgets des institutions publiques. Elle devra encore statuer, lors d'une prochaine séance « décisive », sur les articles controversés ayant trait aux pensions des militaires et à l'imposition d'une taxe de 2 % sur les produits importés, a annoncé son président, le député Ibrahim Kanaan, entre la réunion du matin et celle du soir.« Nous avons terminé tous les articles législatifs du budget et nous allons tenir une séance cruciale pour les mesures en suspens, dont certains aspects doivent être débattus », a-t-il notamment affirmé. Outre la taxe de 2 %, le gel des départs anticipés à la retraite pendant trois ans pour les fonctionnaires (y compris pour les militaires et les membres des forces de sécurité), à moins qu'ils ne consentent à réduire le montant de leurs indemnités de retraite, fait également partie des mesures qui n'ont pas fait consensus, sur la centaine que compte le projet de loi. Les députés attendent de nouvelles propositions des différents ministres concernés afin de pouvoir remettre ces mesures sur la table.S'agissant des mesures validées hier, M. Kanaan a précisé que la commission avait amendé l'article 89 du budget relatif à l'assimilation des juges à du personnel administratif, interdisant justement cette assimilation, et qu'elle avait approuvé la baisse des compensations versées aux anciens députés. Enfin, lors de la séance du soir, les députés ont entamé l'examen des lignes de crédit aux différents ministères et établissements publics. Ils ont ainsi adopté le budget de la présidence de la République et commencé à examiner celui du Premier ministre. Selon la copie du projet de budget que L'Orient-Le Jour a pu consulter, les dépenses de la présidence ont été estimées à l'équivalent en livres de près de 9,6 millions de dollars pour 2019. Celles du cabinet du chef du gouvernement, dont dépendent plusieurs administrations, atteignent 828,1 millions de dollars sur le même exercice, contre environ 54,6 millions de dollars pour le fonctionnement du Parlement.

Maintenir les objectifs

Présent lors de la réunion du matin, le Premier ministre Saad Hariri a, pour sa part, appelé la commission à maintenir les objectifs prévus par le texte approuvé fin mai par le gouvernement à l'issue de près d'un mois de discussions et qui table sur un déficit à 7,6 % du PIB. Un seuil jugé irréaliste par certains membres de la classe politique qui considèrent que le gouvernement a gonflé les prévisions de croissance pour 2019 pour réussir à l'atteindre. « Des discussions positives ont lieu au sein du Parlement, et notre objectif à tous est de maintenir le taux de déficit comme prévu », a affirmé le chef du gouvernement lors d'un point de presse à sa sortie de la réunion.La commission a entamé le 10 juin l'examen du projet de budget pour 2019, qui devra ensuite être voté par le Parlement. Ce processus, qui accuse plusieurs mois de retard sur le calendrier prévu par la Constitution, est une étape décisive pour les autorités du pays qui doivent rapidement lancer d'importantes réformes pour réduire le déficit public (1 point de PIB par an pendant cinq ans), restructurer l'économie et lutter contre la corruption, entre autres. Le lancement de ces réformes est une condition sine qua non au déblocage de plus de 11 milliards de dollars de prêts et dons engagés par ses soutiens lors de la conférence de Paris d'avril 2018 (CEDRE), et qui doivent être investis dans des projets de réhabilitation et de modernisation des infrastructures préparés par le gouvernement et consignés dans le Capital Investment Plan (CIP).Le Liban fonctionne officiellement sans budget depuis le 31 mai, mais la commission a déjà validé le projet de loi l'autorisant à le faire jusqu'à la mi-juillet, date avant laquelle les responsables espèrent que le projet sera définitivement adopté.